NATIONS UNIES **EP**

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/77/19/Add.1
29 novembre 2016

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-dix-septième réunion
Montréal, 28 novembre – 2 décembre 2016

Addendum

RAPPORTS PERIODIQUES ET RAPPORTS SUR LES PROJETS COMPORTANT DES EXIGENCES PARTICULIERES POUR LA REMISE DE RAPPORTS

Ce document est émis afin de :

- **Ajouter** le paragraphe 4 bis) comme suit :

4 bis) Après l'émission du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/77/19, le gouvernement de l'Allemagne a informé le Secrétariat que le gouvernement de l'Afghanistan accepte de transférer la phase I du PGEH de l'Afghanistan du gouvernement de l'Allemagne à l'ONUDI, afin que se poursuive la mise en œuvre des activités amorcée par le gouvernement de l'Allemagne, comme prévu à la phase I.

- **Ajouter** le paragraphe 4 ter), comme suit :

Recommandation

4 ter) Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

a) Prendre note :

i) Du rapport périodique sur la mise en œuvre des première et deuxième tranches de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) en Afghanistan;

ii) Du retour des sommes restantes représentant 131 938 $US, plus les coûts d'appui à l'agence de 17 152 $US, du gouvernement de l'Allemagne, pour les première et deuxième tranches;

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

iii) De la demande du gouvernement de l'Afghanistan de transférer à l'ONUDI toutes les activités d'élimination prévues à la phase I du PGEH dont la mise en œuvre avait été confiée au gouvernement de l'Allemagne, à l'origine;

b) Approuver le transfert du solde des première et deuxième tranches, représentant la somme de 131 938 $US, plus les coûts d'appui à l'agence de 11 874 $US pour l'ONUDI, du gouvernement de l'Allemagne à l'ONUDI;

c) Approuver également le transfert de la somme de 111 276 $US, plus les coûts d'appui à l'agence de 10 015 $US approuvés en principe pour les troisième et quatrième tranches du PGEH, du gouvernement de l'Allemagne à l'ONUDI;

d) Charger le Secrétariat de modifier l'Accord entre le gouvernement et l'Afghanistan et le Comité exécutif lors de la soumission de la troisième tranche du PGEH.

Annexe I